

<b>Zeitschrift:</b>	Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
<b>Herausgeber:</b>	Aînés
<b>Band:</b>	15 (1985)
<b>Heft:</b>	5
<b>Rubrik:</b>	Message œcuménique : fallait-il une "année de la jeunesse"?

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# MESSAGE ŒCUMÉNIQUE

## Fallait-il une «Année de la jeunesse»?

Fallait-il vraiment une année de la jeunesse? En général, lorsque l'on fixe une année de ceci ou de cela, de la femme ou du réfugié politique, des handicapés ou du troisième âge, c'est qu'il y a problème, difficulté, ostracisme à vaincre ou injustice à surmonter. Ainsi connaît-on les barrières que l'on met encore sur le chemin de l'égalité entre la femme et l'homme, l'insécurité de celui qui doit fuir son pays à cause de ses convictions politiques, le manque

d'attention (dans les réalisations urbaines) à ceux qui ne peuvent se mouvoir aisément sur leur deux jambes, ou l'isolement auquel sont condamnés de nombreux aînés.

Mais peut-on imaginer que cela soit une difficulté d'être jeune, alors que tant de personnes affirment: «Ah! si j'étais jeune...!» Peut-on penser qu'il y ait quelque inconvénient à être jeune, quand tant d'adultes usent de mille artifices pour paraître dix ans de moins que leur âge réel?

De tout temps, «l'éternelle jeunesse» a été un mythe poursuivi — en vain — par des générations qui avaient peine à accepter «des ans l'irréparable outrage». Alors quoi? Aurions-nous tourné casaque au point d'estimer que la jeunesse est devenue sinon une tare, du moins un handicap? Certes, le proverbe qui dit «la jeunesse est une maladie dont on se guérit un peu tous les jours» ne date pas de 1985. Mais ce n'était là que boutade pour souligner que chaque journée de notre vie est occasion d'acquérir un brin de sagesse supplémentaire...

Toujours est-il que nous voilà avec une «Année de la jeunesse» sur les bras. Alors autant l'utiliser intelligemment!

La première chose à faire serait peut-être de veiller à ce que la jeunesse, dans nos pays européens, ne devienne pas une «denrée excessivement rare».

La deuxième chose à faire serait plutôt une chose à ne pas faire: vouloir «faire quelque chose pour les jeunes» me semble être une grave erreur. Car il est toujours faux de vouloir «faire quelque chose pour quelqu'un». Cela place les acteurs en position «d'assistants», et les soi-disant bénéficiaires en position «d'assistés»: une position qui empêche d'emblée toute vraie relation humaine. Par contre, il serait bien que nous puissions réaliser des choses avec les jeunes en 1985. Voilà qui est fort différent!

Cela dit, s'il m'était permis de formuler un souhait à l'intention des jeunes, en cette année qui leur est consacrée, je l'exprimerais ainsi: que les jeunes (dès l'âge de raison, c'est-à-dire dès 6-7 ans) aient la chance de pouvoir progressivement assumer des responsabilités. Cela peut partir de petites choses, dans l'enfance, et s'adapter progressivement à la capacité de chacun, fille et garçon. Cela va du lit à faire aux commissions, en passant par des responsabilités à l'école, dans le quartier, dans une équipe sportive ou un groupe mu-

### ESPAGNE



Climat sec 16,5 °C de moyenne à l'année

Idéal pour la retraite et les vacances

CONSTRUCTION DE 1<sup>re</sup> QUALITÉ  
(doubles murs avec isolation)

#### VILLAS

avec 1 chambre à coucher ou plus, salon, salle de bains, terrasse et 500 m<sup>2</sup> de terrain, à partir de 4 010 625 pesetas (environ Fr. 59 000.—)

#### BUNGALOWS

avec 2 pièces ou plus, cuisine, douche, terrasse, jardin, à partir de 2 235 600 pesetas (environ Fr. 33 000.—)

EXPOSITION PERMANENTE  
Norteve S.A.

#### CIUDAD QUESADA

ch. des Cèdres 2  
1004 Lausanne. Ø(021) 38 33 28/18

Depuis dix ans déjà avec vous

### LA DILIGENCE Etablissement médico-social.

Grand jardin — personnel qualifié — soins infirmiers — physiothérapie — animation — médecins responsables

Centre ville, Morges, rue des Charpentiers 32  
tél. 021/72 31 81-82

NOUVEAU



Piscine thermale en plein air à 30° C.  
Café des Thermes • Petite restauration  
Courts de tennis

Ouvert toute l'année de 10 h. à 20 h.

Administration: téléphone 025/71 23 61

Exploitation: téléphone 025/77 20 92

CH 1873 VAL-D'ILLIEZ, VALAIS-SUISSE

### Hôtel-Chalet Hélioda

A 1000 m d'altitude, un hôtel de famille dans un panorama enchanteur, idéal pour votre repos, vos promenades et excursions.

Tél. 021/64 39 50

Kazda & Keller, 1833 Les Avants



Par le Service romand  
d'information du Crédit Suisse

sical. Peu importe! L'essentiel est que le jeune — et même l'enfant — puisse se sentir partie prenante d'une société dans laquelle il fait corps, dont il est déjà l'un des membres actifs et — à ce titre — respecté.

Pourquoi donc attendre qu'un être humain ait 25 ans pour lui «coller» soudain sur le dos une responsabilité à laquelle rien ne l'a préparé? Voilà en tout cas une pratique qui n'a rien de commun avec la pédagogie du Dieu que nous révèle Jésus, ce Dieu qui donne toujours à chaque personne humaine une responsabilité proportionnelle aux talents qu'il a reçus. Ni plus, ni moins...

Abbé Jean-Paul de Sury

## Trop de gens l'ignorent

Quantités de femmes et d'hommes font un travail considérable au service des autres dans le cadre de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud: aumôniers, diacres, moniteurs, animateurs au service de tous les âges de la vie en Suisse et dans le monde. Or, sachez que ces activités ne sont pas financées par le canton et les communes, mais à la charge des paroisses. Celles-ci doivent trouver chaque année 7 millions de francs. Beaucoup de paroissiens engagés font leur part, mais cela est insuffisant. Aussi en appellons-nous à tous ceux qui, sans être actifs dans l'Eglise, recourent à elle dans les grands moments de leur vie.

Soutenez-la, elle a besoin de vous pour ces ministères spécialisés, l'édition du matériel d'enseignement, de journaux, la participation aux émissions Radio et TV et la réalisation d'activités sociales. Bref, pour lutter contre la faim spirituelle et matérielle. CCP 10-1032-4.

## Les sous dorés seuls valables

J. J. — Neuchâtel — J'ai retrouvé dans un vieux porte-monnaie plusieurs sous en «argent». Suis-je en contravention si je les donne en paiement? On m'assure qu'ils ne sont plus valables.

C'est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1984 que les anciens 5 centimes en cupro-nickel «argenté» n'ont officiellement plus cours. Depuis, ces pièces devraient être systématiquement refusées, seul étant désormais admis comme moyen de paiement le sou «doré», qui est fait d'aluminium bronzé.

Jusqu'à la fin 1984, les guichets des PTT admettaient encore les anciennes pièces mais depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1985 seule la Banque nationale les accepte et cela jusqu'au 31 décembre. Passé cette date c'en sera fini du vieux «sou», qui avait été frappé à 600 millions d'exemplaires entre 1879 et 1980.

Il y a fort à parier que des millions de pièces ne retrouveront jamais le chemin de la Monnaie fédérale, soit que ces sous aient été perdus ou gardés en souvenir ce qui pouvait leur arriver de mieux. Car il est illusoire de croire qu'ils auront jamais une réelle valeur numismatique.

# aînés

renseigne et divertit.  
Faites-le connaître  
autour de vous!

**«Trois fois vingt ans»:  
vous touchez plus d'intérêts  
au Crédit Suisse**



Dès 60 ans, le compte «Troisième Age» du CS est ouvert à qui désire voir ses économies rapporter plus d'intérêts, tout en pouvant librement en disposer. Un compte «Troisième Age» du CS est encore plus intéressant lorsqu'on y fait aussi verser rentes AVS et retraites. Renseignez-vous à la succursale CS la plus proche.



CREDIT SUISSE  
CS